

TENUP
AU CŒUR DU JEU

LES RAQUETTES ADOS FFT

ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES

RÉSERVÉE AUX JOEUSES 13-16 ANS* NON CLASSÉES JUSQU'À 30/4



RÈGLEMENT 2021

JOUEZ EN DOUBLE AVEC VOS AMIES
ET PARTAGEZ UNE EXPÉRIENCE
SPORTIVE UNIQUE !



**Dérogation accordée aux 11/12 ans*



I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une épreuve féminine par équipes non homologuée constituant une alternative à la compétition homologuée traditionnelle.
- Des rencontres composées de 2 doubles appliquant un format de jeu adapté avec utilisation de balles intermédiaires.
Format : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage.
- Une animation sportive et conviviale en 4 phases :
 - club (janvier/février)*
 - comité (mars/avril)*
 - ligue (mai)*
 - finale nationale (week-end des 12 et 13 juin 2021 à l'Émeraude Tennis Club Dinard).

**Périodes mentionnées à titre indicatif, les ligues restant libres de la planification des phases dans leur territoire respectif en s'appuyant, si elles le souhaitent, sur les actions existantes qu'elles mettent en place à l'attention du public 13-16 ans filles.*

Rappel : l'inscription des équipes pour la phase finale ne pourra être prise en compte que si les renseignements les concernant parviennent à la FFT avant le 10 mai 2021 (contact : Héloïse Clavel hclavel@fft.fr).



QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les clubs affiliés et les structures habilitées.
- Les joueuses licenciées FFT (et non licenciées en phase club) âgées de 13 à 16 ans (nées entre 2005 et 2008), à l'exception éventuelle de 2 joueuses maximum par équipe pouvant être âgées de 11 à 12 ans (nées entre 2009 et 2010).
- Les joueuses non classées, 40, 30/5 et 30/4 n'ayant jamais été classées 30/2 ou mieux (prise en compte du classement mensuel de janvier 2021).
- Une phase club ouverte aux non-licenciées. Les clubs qui le souhaitent peuvent ouvrir leur phase club à des joueuses non licenciées. Pour cela, il est de la responsabilité du club de déclarer l'événement auprès de son assureur et d'informer les joueuses non licenciées qu'elles sont les bienvenues pour participer à cette phase club. Celles-ci n'auront l'obligation d'être licenciées qu'à partir de la phase comité.
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription auprès du comité départemental auquel le club FFT est rattaché.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des ligues.

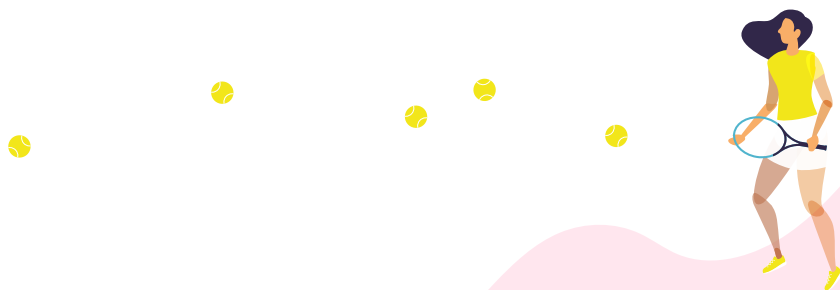
II. ACTIVATIONS DIGITALES

Challenges thématiques par équipes avec lots à gagner sur les réseaux sociaux, depuis la phase club jusqu'à la phase finale nationale.

III. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

16 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante (hors ligues ultramarines) :

LIGUES	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
Auvergne - Rhône-Alpes	2
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne (ligue d'accueil)	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	1
Hauts-de-France	1
Île-de-France	2
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	1
Occitanie	2
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1



IV. RÈGLEMENT

1. PHASE CLUB

- La phase club a pour objectif de sélectionner les joueuses qui, en équipe, représenteront leur club FFT lors des phases suivantes (comité, ligue, finale). Un club peut qualifier 2 équipes maximum.
- La phase club est l'occasion de créer une dynamique au sein de l'association sportive en proposant une formule dédiée aux pratiquantes dans une ambiance conviviale (animations, repas, remise des prix).
- Les clubs ont toute liberté quant au choix du format de jeu. Il est néanmoins conseillé de privilégier les matchs courts avec utilisation de balles intermédiaires afin de maximiser le volume de jeu en simple comme en double, sur une demi-journée au minimum : matchs de poules, consolantes, Tournoi Multi-Chances (TMC), etc.
- Les clubs peuvent se rapprocher du référent tennis féminin et/ou du responsable régional du développement de leur ligue pour être accompagnés dans la mise en place de cette phase.

2. GÉNÉRALITES POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE

JOUEUSES

À l'issue de la phase club, l'équipe ou les 2 équipes retenue(s) est (sont) composée(s) de **3 à 5 joueuses** qui devront :

- être impérativement licenciées FFT (licence offerte par la ligue aux non-licenciées) ;
- être non classées, 40, 30/5 ou 30/4 (au classement intermédiaire de janvier 2021) ;
- ne jamais avoir été classées 30/2 ou plus ;
- être âgées de 13 à 16 ans (nées entre 2005 et 2008), à l'exception éventuelle de 2 joueuses maximum par équipe pouvant être âgées de 11 à 12 ans (nées entre 2009 et 2010).

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses (avec remplaçante désignée si 5) :

- La liste des 3 à 5 noms doit être communiquée au juge-arbitre avant la phase comité et reste inchangée pour la phase ligue.

Si malgré l'inscription des 3 à 5 noms initiaux, il est nécessaire de procéder à un remplacement d'une phase à l'autre, la remplaçante doit :

- être licenciée dans le club de la joueuse remplacée ;
- le cas échéant, être licenciée dans l'un des 2 clubs associés dans la composition de l'équipe dite « bi-clubs » inscrite dès la phase comité ;
- être non classée ou 30/4 maximum et n'avoir jamais été mieux classée que 30/2 inclus ;
- avoir un classement inférieur ou égal à celui des 2 meilleures joueuses de l'équipe.

Si équipe de 5, la remplaçante devra être identifiée par écrit avant chaque rencontre *via* un formulaire à remettre au juge-arbitre.

IV. RÈGLEMENT (SUITE)

3. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE COMITÉ

L'organisation de la phase comité est du ressort de la ligue et de ses comités.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
<ul style="list-style-type: none">• Par équipes.• 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage.• Si 1-1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points.• Utilisation de balles intermédiaires.• Pas de tableau à élimination directe.• 2 doubles (le cas échéant, 3 doubles dont 1 décisif).	<ul style="list-style-type: none">• Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double.• Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes.• Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles.• Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontre à l'autre) joue le rôle de capitaine/coach.• La capitaine devra être l'une des joueuses ou la remplaçante.

4. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE LIGUE

L'organisation de la phase ligue est du ressort de la ligue.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
<ul style="list-style-type: none">• Par équipes.• 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage.• Si 1-1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points.• Utilisation de balles intermédiaires.• Pas de tableau à élimination directe. La phase ligue doit se dérouler sous forme de poules et/ou sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement.• 2 doubles (le cas échéant, 3 doubles dont 1 décisif).	<ul style="list-style-type: none">• Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double.• Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes.• Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles.• Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontre à l'autre) joue le rôle de capitaine/coach.• La capitaine devra être l'une des joueuses ou la remplaçante.

Rappel

L'inscription des équipes pour la phase finale ne pourra être prise en compte que si les renseignements les concernant parviennent à la FFT avant le 10 mai 2021 (contact : Héloïse Clavel hclavel@fft.fr).

IV. RÈGLEMENT (FIN)

5. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

L'organisation de la phase finale nationale est du ressort de la FFT.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
<ul style="list-style-type: none">• Par équipes.• 1 set gagnant avec jeu décisif à 6-6 sans avantage.• Si 1-1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points.• Utilisation de balles intermédiaires.• La phase nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement.• 2 doubles (le cas échéant, 3 doubles dont 1 décisif).	<ul style="list-style-type: none">• Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double.• Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes.• Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles.• Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontre à l'autre) joue le rôle de capitaine/coach. <p>La capitaine devra être l'une des joueuses ou la remplaçante.</p> <p>Les joueuses devront :</p> <ul style="list-style-type: none">• être en possession de leur attestation de licence 2021 et de leur carte d'identité.



Pour toute information complémentaire,
contactez le référent tennis féminin ou le responsable régional
du développement de votre ligue et consultez le site FFT
www.fft.fr/competition/tennis/dames/raquettes-fft

